

Comment accorder un participe passé ou un adjectif avec le pronom « on » ?

Pour accorder le participe passé ou l'adjectif qui s'y rattache, on regarde si « on » est un pronom indéfini ou un pronom personnel.

- Si « on » est un pronom indéfini (désigne une personne ou un ensemble de personnes dont on ignore l'identité) alors le participe passé ou l'adjectif qui s'y rattache est toujours au masculin singulier.
- Si « on » est un pronom personnel (désigne des personnes ou des groupes de personnes bien identifiées) alors l'adjectif ou le participe passé qui s'y rattache est toujours accordé en genre et en nombre.

Exemples :

On n'est jamais sûr de rien.

- Ici, le pronom « on » désigne des personnes dont on ignore l'identité.
- C'est un pronom indéfini.
- L'adjectif « sûr » est donc resté au masculin singulier.

Mon ami et moi, on s'est chamaillé à cause d'elle.

- Ici, le pronom « on » désigne des personnes bien identifiées.
- C'est un pronom personnel.
- Le participe passé s'accorde donc avec « on » qui représente un « nous » (masculin-pluriel).